

truire, sont frappés de nullité, dès qu'il s'agit de construire et d'édifier. En face de ces considérations dont personne ne peut nier la véracité et la justesse, nos frères, les Acadiens, avaient donc raison de pousser de hauts cris, quand un gouvernement tyrannique et aveugle, a voulu arracher Dieu de leurs écoles, pour ne donner à leurs enfants qu'une instruction plus dangereuse que la plus profonde ignorance. La résistance qu'ils ont partout opposée à l'exercice de cette loi inique, fait le plus bel éloge de leur intelligence et de leur esprit de foi.

Quant à nous, Canadiens, nous sommes très heureux de le proclamer, nous avons des institutions qui nous mettent à l'abri des dangers sans nombre que courent tant d'autres peuples, sous ce rapport. L'instruction chez nous est pour ainsi dire entre les mains du clergé et des corporations religieuses, et nous pouvons nous féliciter que le grand nombre des instituteurs d'écoles primaires et modèles qui sont confiées à des laïques, sont conduites avec sagesse et discernement. Il est bien vrai, que sous ce rapport, nous avons eu des luttes à soutenir pour conserver nos écoles catholiques, que, à une époque qui n'est pas trop éloignée, des jeunes gens aussi impies qu'aveugles ont voulu faire disparaître, pour nous donner des écoles communes où ils ne seraient parlé ni de Dieu, ni de religion. Mais la foi de notre peuple, le sens droit de la majorité de nos mandataires, nous a fait sortir victorieux de cette lutte.

Maintenant, l'instruction est-elle parini nous tout ce qu'elle doit être? Voilà une question très importante, dont la solution devrait peut-être être laissée à une plume plus exercée que la nôtre, mais que nous allons pourtant toucher en passant.

Quant à nos maisons de haute éducation, qui sont sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, quoique l'on dise, quelque part, qu'elles ne sont pas au niveau des besoins du siècle, nous nous contenterons de de-